

LE Journal du SMICTOM

Devenons des
consom'acteurs
et trions plus !



JOURNAL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU CHINOIS

N° 55
AUTOMNE 2020



02 **RENCONTRE...**
Présentation des deux
premiers Vice-Présidents

03 **ZOOM SUR...**
Présentation des membres
du bureau

04 **INFOS SUR...**
Tableau des prochains fériés
Distributions
de composteurs

05 **MÉMO DE TRI**
06

07 **ABÉCÉDAIRE
DES DÉCHETS**
08

09 **DOSSIER**
11 Point prévention et tri

 **À TOI DE JOUER!**
Et si on triait en s'amusant ?



ÉDITO



**Philippe
MASSARD,**

*Président du SMICTOM
du Chinonais*

Petit bilan de la fin du dernier mandat... ...vers une évolution attendue

La mise en place de la collecte en bacs a mobilisé toutes nos ressources humaines et financières.

Elle était pourtant indispensable pour le futur de notre syndicat. Nous commençons à en récolter les fruits grâce à une rationalisation déjà en partie en place, et qui va continuer à s'améliorer à l'avenir.

Pendant ce temps nos 11 déchèteries ont été un peu délaissées, mise à part une remise aux normes indispensable. Nous allons maintenant pouvoir y consacrer toute notre énergie et ce sera notre priorité.

Certaines d'entre elles seront fermées et remplacées par des déchèteries modernes capables de s'adapter aux normes sans cesse changeantes décidées par nos gouvernants.

Les autres seront modernisées pour améliorer la capacité de tri et faciliter la vie des utilisateurs.

Vous savez sans doute que les menaces s'accumulent sur le front du traitement des ordures ménagères, qui vont être de plus en plus difficiles à éliminer à un coût raisonnable.

Grâce à notre incinérateur, que nous espérons faire vivre encore 5 ans, nous échapperons à la très forte hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui va frapper dès l'année prochaine les tonnages qui seront enfouis.

Il faut absolument que la Région, contrairement à ce qu'elle a décidé, prenne en compte la problématique de notre département qui va se retrouver à court terme avec un seul centre d'enfouissement, qui sera tenté de pratiquer des prix prohibitifs. Et sans autres moyens d'élimination des déchets, sauf à lancer sur les routes des centaines de camions pour amener nos ordures ménagères vers les incinérateurs situés dans le Nord de la Région. Un non-sens économique et environnemental...

Concernant le tri, par contre, l'avenir semble plus serein : le centre de tri interdépartemental, dont nous sommes partie prenante, prendra le relais du nôtre qui est à bout de souffle.

Lorsque nous le fermerons, il sera transformé en plateforme de transfert pour l'expédition vers le nouveau centre de tri, et peut-être plus tard pour l'envoi des ordures ménagères, afin de conserver le plus d'emploi possible sur Chinon.

Si une solution n'est pas trouvée rapidement pour le traitement des ordures ménagères pour notre département, les redevances payées par les particuliers vont au minimum doubler d'ici quelques années, même si un gros effort est fait pour réduire à la source la production de nos déchets.

Le SMICTOM continuera de se battre, avec l'aide des autres structures du département, pour que notre problématique soit prise en compte par les responsables de la Région, qui ont la compétence dans ce domaine.



RENCONTRE...

Présentation des deux premiers Vice-Présidents et de leurs délégations



Catherine DEGRAVE

Je suis Catherine Degrave, et suis âgée de 60 ans. J'exerce la profession d'enseignante, directrice de l'école d'Anché. A Saint Benoît la forêt, où je réside depuis 4 ans, j'occupe la fonction de troisième adjointe au Maire en charge des affaires scolaires.

Précédemment, je vivais en Essonne dans une ville de 30 000 habitants où j'étais engagée en faveur de l'environnement dans ma commune (durant 3 mandats) en qualité d'adjointe au Maire, en charge de l'environnement des travaux et de première vice-présidente d'un syndicat de collecte et de traitement de déchets pour une population de 180 000 habitants.

Dès mon arrivée en Indre et Loire, j'ai souhaité poursuivre mon engagement. La question du traitement des déchets me semble essentielle ce qui explique ma candidature au SMICTOM. En tant que première vice-présidente du SMICTOM je suis en charge du développement des onze déchèteries. Consciente de l'étendue géographique du syndicat, je prévois de me déplacer sur chaque site mais également de me rendre dans les différentes communautés de communes afin que le syndicat soit au plus près des besoins des communes, des habitants.

Ensemble nous devons nous fixer cet objectif de trier davantage de recycler toujours plus nos déchets, afin de préserver notre environnement. ”



Patrick JARRY

J'ai fait l'ensemble de ma carrière professionnelle dans la comptabilité. Depuis 1995, Je suis engagé en tant qu' élu local avec un premier mandat de conseiller municipal à Parçay Les Pins (49). Depuis 2001 je suis élu municipal à Cinq-Mars-la-Pile et je suis

Adjoint au maire depuis 2003 en charge des finances principalement. En 2017 et en 2020, parallèlement à mon mandat d' élu local, j'ai été élu Vice-président aux finances à la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire. Suite aux dernières élections municipales en 2020, j'ai été élu comme représentant de ma commune au SMICTOM.

De 2014 à 2020 j'étais Adjoint au maire de Jean Marie CARLES (ex 1^{er} Vice-président du SMICTOM lors du dernier mandat). Le 7 septembre 2020 j'ai été élu 2^e Vice-président du SMICTOM auprès de Philippe MASSARD. Je suis conscient des enjeux très importants pour l'avenir du SMICTOM et je suis prêt à m'investir pour trouver une solution de remplacement de notre Unité de Valorisation Énergétique (incinérateur) et suivre le projet du nouveau centre de tri.

Durant ce mandat nous devons poursuivre et étudier la réflexion avec le Comité syndical sur le devenir ou l'évolution de ces deux infrastructures. L'autre sujet important sera la mise aux normes et la modernisation de nos 11 déchèteries dont la 1^{re} Vice-présidente est en charge de ce dossier. Tout ceci va se traduire par des investissements pour l'avenir tout en cherchant à maîtriser l'impact financier sur le contribuable. ”



ZOOM SUR...

Présentation des membres du bureau du Smictom du Chinonais

PRÉSIDENT

Philippe MASSARD
Maire de LA CHAPELLE AUX NAUX
C.C. Touraine Vallée de l'Indre
Retraité



1^{RE} VICE-PRÉSIDENTE en charge des déchèteries

Catherine DEGRAVE
Adjointe au maire de SAINT BENOIT LA FORET
C.C. Chinon Vienne et Loire
Enseignante et directrice d'école



2ND VICE-PRÉSIDENT en charge du centre de tri et de l'UVE

Patrick JARRY
Adjoint au maire de CINQ MARS LA PILE
C.C. Touraine Ouest Val de Loire
Chef de service administratif et technique



3^E VICE-PRÉSIDENTE

Christine BOISQUILLON
Adjointe à l'Environnement
de S^{TE} MAURE DE TOURAINE
Elue communautaire de la
C.C. Touraine Val de Vienne
Agricultrice



4^E VICE-PRÉSIDENTE

Claude ROUX
Adjoint au maire d'ANCHE
C.C. Chinon Vienne et Loire
Retraité



5^E VICE-PRÉSIDENTE

Céline HURET
Conseillère municipale de BRIZAY
Membre du Bureau de
la C.C. Touraine Val de Vienne
Professeure



MEMBRE DU BUREAU

François BEL
Conseiller municipal de la
ROCHE-CLERMAULT
C.C. Chinon Vienne et Loire
Retraité



MEMBRE DU BUREAU

Mariane JACOB
Conseillère municipale de TAVANT
C.C. Touraine Val de Vienne
*Adjoint technique -
Cuisinière dans un lycée*



MEMBRE DU BUREAU

Simon BUFFETEAU
Conseiller municipal
de JAULNAY
C.C. Touraine Val de Vienne
Aide-Soignant



MEMBRE DU BUREAU

Fabien BARREAU
Maire de CHEILLE
Membre du bureau commu-
nautaire C.C. Touraine Vallée
de l'Indre
Conseiller en patrimoine



MEMBRE DU BUREAU

Karine LATOUCHE
Adjointe au maire
de SAINT EPAIN
C.C. Touraine Val de Vienne
Gestionnaire financier



MEMBRE DU BUREAU

Hélène BERGER
Conseillère municipale
de CHINON
C.C. Chinon Vienne et Loire
Opératrice -Expert



MEMBRE DU BUREAU

Didier DOUCHET
Conseiller municipal
de VALLERES
C.C. Touraine Vallée de l'Indre
Retraité



MEMBRE DU BUREAU

Marie-Rose BROTIER
Adjointe au maire de COURCOUE
C.C. Touraine Val de Vienne
Retraitée



MEMBRE DU BUREAU

Daniel POUJAUD
Maire de PORTS SUR VIENNE
C.C. Touraine Val de Vienne
Retraité





INFOS SUR...

Calendrier des prochains reports de collecte



RAPPEL IMPORTANT : les collectes ne sont pas assurées les jours fériés. Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié. Excepté pour les collectes du samedi qui sont maintenues.

COLLECTES HABITUELLES

Jours fériés 2020	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi 11 novembre (Armistice 1918)	collecte du lundi 09/11 maintenue	collecte du mardi 10/11 maintenue	collecte du mercredi 11/11 décalée au jeudi 12/11	collecte du jeudi 12/11 décalée au vendredi 13/11	collecte du vendredi 13/11 décalée au samedi 14/11	collecte du samedi 14/11 maintenue
Vendredi 25 décembre (Noël)	collecte du lundi 21/12 maintenue	collecte du mardi 22/12 maintenue	collecte du mercredi 23/12 maintenue	collecte du jeudi 24/12 maintenue	collecte du vendredi 25/12 décalée au samedi 26/12	collecte du samedi 26/12 maintenue

ATTENTION !

Les horaires de collecte peuvent varier, il est donc indispensable de sortir les bacs et sacs jaunes :

- la veille après 20h00 pour les collectes du matin,
- avant 11h00 pour les collectes de l'après-midi.

Les bureaux et les déchèteries du SMICTOM sont toujours fermés les jours fériés.



AUTOMNE 2020 Distributions de composteurs

Les animatrices du SMICTOM assureront des permanences de distributions de composteurs dans les bureaux du SMICTOM, 24 place Jeanne d'Arc à CHINON :

- Le mercredi 07 octobre..... de 09h30 à 12h30
- Le lundi 12 octobre de 14h30 à 17h30
- Le jeudi 22 octobre..... de 14h30 à 17h30
- Le lundi 02 novembre de 14h30 à 17h30
- Le mardi 10 novembre de 09h30 à 12h30
- Le jeudi 26 novembre..... de 09h30 à 12h30
- Le vendredi 04 décembre..... de 09h30 à 12h30
- Le lundi 07 décembre de 14h30 à 17h30



Réservation obligatoire, sur le site internet ou par téléphone, au plus tard la veille avant 12h.

Informations complémentaires et conditions de l'offre, disponibles auprès du SMICTOM du Chinonais.

Composteur en plastique



Seul
20€

Le KIT
23€

Composteur : 345 litres - H 89 cm et L 76 cm
Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur

Composteur en bois



Seul
25€

Le KIT
28€

Composteur : 305 litres - H 75 cm et L 70 cm
Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur



Lun Mar Mer Jeu Ven Sam



Lun Mar Mer Jeu Ven



LES EMBALLAGES À RECYCLER



- Bien vider.
- Laisser les bouchons vissés.
- Essayer de les aplatir.
- Ne pas imbriquer les emballages de matières différentes.



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Emballages métalliques



Petits cartons et cartonnettes



Briques alimentaires



TOUS LES PAPIERS



- Enlever les films en plastique.
- Pas de papiers alimentaires et de mouchoirs.
- Pas de cartons.



Journaux, magazines, publicités, prospectus



Livres, cahiers, catalogues, annuaires



Toutes les enveloppes, courriers, feuilles de papier



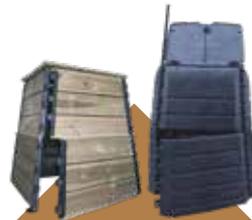
LE VERRE RECYCLABLE



- Bien vider
- Enlever les bouchons et couvercles



Pots et bocaux Bouteilles



LES DÉCHETS FERMENTESCIBLES



- Ne pas mettre de viande, de poisson ou d'os.
- Alternier les couches et aérer.



Épluchures (fruits et légumes), restes de repas d'origine végétale



Sachets de thé, marc et filtres à café



Fleurs fanées



Tontes de pelouse et feuilles mortes (petites quantités)*



Petits branchages broyés*

*Si vous ne pouvez pas composter, jetez-les dans le sac noir ou en déchèterie pour les déchets verts (tonte, feuilles, branchages)



LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



Ne pas jeter les déchets verts, les équipements électriques et électroniques dans le sac noir, mais les apporter à la déchèterie.



Autres déchets en plastique



Barquettes en plastique et polystyrène



Vaisselle (verre, porcelaine, plastique...)



Déchets souillés

0 800 196 595 Service & appel gratuits

www.smictom.com

Les horaires

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Azay-le-Rideau ZA La Loge ☎ 02 47 45 43 88	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Rivarennas ZI de la Gare ☎ 02 47 95 58 10	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 FERMÉE
Saché ZA La Châtaigneraie ☎ 02 47 73 25 52	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00
Chinon Route de Huïsmes ☎ 02 47 98 06 56	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
La-Roche-Clermault ZI La Pièce des Marais ☎ 02 47 95 96 34	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
Savigny-en-Véron ZI Le Saugey ☎ 02 47 58 94 19	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
Noyant-de-Touraine ZA La Justice ☎ 02 47 65 88 27	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
Ports-sur-Vienne Les Maisons rouges ☎ 02 47 65 01 06	08h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE
L'Île Bouchard Rue Saint-Lazarre ☎ 02 47 97 02 14	FERMÉE 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00
Richelieu ZA Champigny-Richelieu ☎ 02 47 58 27 74	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Cinq-Mars-la-Pile ZI de l'Europe ☎ 02 47 96 56 86	FERMÉE 14h00 - 18h00	FERMÉE	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 14h00-18h00	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00



Vous avez accès à toutes les déchèteries de votre communauté de communes.

Les déchets acceptés

	Gravats inertes	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois brut (non traité)	Tout-venant	DSE* Ampoules**	Piles	Déchets toxiques et dangereux***	Huile de vidange, filtres, batteries	Cartouches d'encre, radiographies	Emballages en verre	Papiers	Textiles Linges, Chaussures	Autres
Azay-le-Rideau	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
Rivarennas	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	---
Saché	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	---
Chinon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
La-Roche-Clermault	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
Savigny-en-Véron	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Huile de friture
Noyant-de-Touraine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	---
Ports-sur-Vienne	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	---
L'Île Bouchard	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
Richelieu	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
Cinq-Mars-la-Pile	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	---

*Appareils électriques et électroniques. **Basse consommation.

*** Peintures, acides, bases, solvants, aérosols non vidés, produits phytosanitaires et néons.

RAPPELS



Même à l'intérieur des véhicules



Tous les dépôts sauvages feront l'objet d'un signalement (cf. ARTICLE R 632-1 du Code Pénal - Extrait)



Respect des consignes données par l'agent d'accueil



Interdiction de monter sur les garde-corps et de descendre dans les bennes

ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS À DÉTACHER ET À CONSERVER

Que faire de mon déchet ? Avant de jeter un objet ou un matériau, il est recommandé de se demander si son état ne permettrait pas de lui assurer une seconde vie !

 **Sac jaune**
(emballages)

 **Conteneur bleu**
(papiers)

 **Conteneur vert**
(verre)

 **Composteur**
(déchets fermentescibles)

 **Bac gris ou sac noir**
(ordures ménagères)

 **Déchèterie**

 **Distributeur, magasin**
(reprise 1 pour 1)

 **Autres**

A

AÉROSOLS PLEINS ●

AÉROSOLS VIDES → cosmétiques et alimentaires ●

AÉROSOLS AUTRES ●

ANNUAIRES ●

AMIANTE → plaques en fibrociment... Centres spécialisés

AMPOULES ● Nombreux magasins

B

BAG IN BOX "FONTAINE À VIN" ● le carton ● la poche

BALAYURES ●

BARQUETTES ALUMINIUM VIDES ●

BARQUETTES DE JARDINAGE, POTS DE FLEURS ● ●

BARQUETTES EN PLASTIQUE, POLYSTYRÈNE ●
→ viande, légumes, glace...

BATTERIES DE VOITURE ● Certains garagistes

BIDONS VIDES → combustible, pétrole... ●

BOCAUX EN VERRE ●

BOIS ●

BOÎTES À CAMEMBERT EN BOIS ●

BOÎTES À CAMEMBERT EN CARTON ●

BOÎTES DE CONSERVE VIDES ●

BOÎTES À ŒUFS EN CARTON ●

BOÎTES À ŒUFS EN PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE ●

BOÎTES MÉTALLIQUES → thé, café, biscuits... ●

BOUCHONS EN PLASTIQUE ● Associations

→ dans le sac jaune: vissés sur les bouteilles

BOUCHONS AUTRES MATIÈRES ●

BOUTEILLES EN VERRE → sans bouchon ●

BOUTEILLES EN PLASTIQUE ●

BOUTEILLES DE GAZ ● Point de vente de la marque de votre bouteille

BRIQUES ALIMENTAIRES → lait, jus de fruits, soupe... ●

C

CANETTES MÉTALLIQUES VIDES ●

CAPSULES DE CAFÉ OU THÉ EN ALUMINIUM ● Voir les points de collecte du fournisseur

CARTONNETTES → entourage de yaourts ●

CARTONS D'EMBALLAGES → céréales, médicaments... ●

CARTONS D'EMBALLAGES SOUILLÉS → pizzas, hamburgers ●

CARTONS → gros volume ●

CARTOUCHES D'ENCRE ET TONER ● ●

CATALOGUES ●

CENDRES DE CHEMINÉE → en petite quantité dans le composteur ● ●

* dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur

CD, DVD, CASSETTES, VHS ● Associations

CHAUSSURES ● Bornes à textiles ou associations

COUCHES CULOTTES ●

COUVERCLES EN MÉTAL DES POTS EN VERRE ●

CUBITAINERS EN PLASTIQUE ●

D

DÉCHETS DE SOIN OU DASRI → aiguilles, seringues... Certaines pharmacies*

* dans les pharmacies agréées par DASTRI - Renseignements sur: www.dastri.fr
et Points de collectes sur: nous-collectons.dastri.fr

DÉCHETS VERTS → tonte, feuilles, branchage... ● ●

DOSETTES À CAFÉ EN PLASTIQUE ●

E

ÉCRANS → télévision, ordinateurs... ● ●

ÉLECTROMÉNAGER → petit et gros ● ●

EMBALLAGES DE CAFÉ ●

ÉPLUCHURES ● *

* dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur

F

FERRAILLES ●

FILMS EN PLASTIQUE → autour des revues, prospectus, packs d'eau... ● ●

FILTRES À CAFÉ ET DOSETTES SOUPLES → avec marc de café ● *

FLAcons DE PRODUITS D'ENTRETIEN EN PLASTIQUE → vides ● ●

FLAcons DE PRODUITS D'HYGIÈNE EN PLASTIQUE → vides ● ●

FLEURS FANÉES ● *

* dans le bac noir (en petite quantité) - si vous ne possédez pas de composteur

- G -

- GRAVATS ●
- GOBELETS EN CARTON ●
- GOBELETS EN PLASTIQUE ●

- H -

- HIFI, VIDÉO ● ●
- HUILES DE VIDANGE ●

- R -

- RADIOGRAPHIES ●
- RECHARGES EN PLASTIQUE → produits d'entretien et d'hygiène ●
- RÉSIDUS, POUSSIÈRES ●
- RESTES DE REPAS → végétal ● *
- * dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur
- RESTES DE REPAS → autre ●

- J -

- JOUETS ● *
- * les jouets électriques et électroniques peuvent être récupérés par le magasin qui vous en vend un neuf
- JOURNAUX ●

- L -

- LECTEURS CD, DVD ● ● Associations
- LINGE ● Bornes à textiles ou associations
- LINGETTES ●
- LITIÈRES D'ANIMAUX ●

- S -

- SACHETS DE THÉ ET TISANE ● ● *
- * dans le bac noir - si vous ne possédez pas de composteur
- SACS EN PAPIER ●
- SACS EN PLASTIQUE ● ●
- SOLVANTS ●

- M -

- MAGAZINES ●
- MATELAS ●
- MÉDICAMENTS → sans ou avec son carton d'origine ● Pharmacies*
- * dans toutes les pharmacies
- MIROIRS ●
- MOQUETTE ●
- MOUCHOIRS EN PAPIER ●



- T -

- TÉLÉPHONE ● ● Nombreux magasins
- TEXTILE → vêtements... ● Bornes à textiles ou associations
- TISSUS SOUILLÉS ●
- TONTE DE PELOUSE ● ●
- TUBES EN PLASTIQUE → dentifrice, crème, mayonnaise... ●



- N -

- NÉONS, TUBES FLUORESCENTS ● Nombreux magasins

- P -

- PAPIERS → de bureau, prospectus ●
- PAPIERS ABSORBANTS → essuie-tout, serviettes en papier blanc ●
- PAPIER CADEAU ●
- PAPIERS GRAS, SALES ●
- PAPIERS PEINTS ● ●
- PEINTURES ●
- PILES ● Nombreux magasins
- PLASTIQUES EMBALLANT LES ALIMENTS ●
- PNEUS ●
- POLYSTYRÈNES ● ●
- POTS EN PLASTIQUE → fleurs, yaourts, crèmes fraîches... ●
- POTS EN TERRE → fleurs... ●
- POTS EN VERRE → sans couvercle ●
- PRODUITS DANGEREUX + LEURS EMBALLAGES → vides ou non ●
- PROSPECTUS ●

- V -

- VAISSELLE → en verre, porcelaine... ● *
- * pour un gros volume
- VAISSELLE JETABLE EN CARTON → souillée ●
- VAISSELLE JETABLE EN PLASTIQUE ●
- VERNIS → bricolage ●
- VÉGÉTAUX ● ●
- VÊTEMENTS ● Points spécifiques - Associations
- VITRES ●



Pour toute question ou complément d'information, contactez-nous :

www.smictom.com

0 800 196 595 Service & appel gratuits



DOSSIER POINT INFO

À quoi correspondent les logos de vos emballages ?

Les logos du recyclage sont nombreux et souvent verts, mais pas toujours faciles à comprendre ou à différencier. Voici donc un petit guide pour ne plus vous tromper.

LE POINT VERT

Logo trompeur **puisque le Point Vert n'indique absolument pas que les emballages sont recyclables.**



Il signifie simplement que **l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une contribution à Citeo**, un organisme chargé de piloter le tri et le recyclage en France. Né en 1992 mais source de trop nombreuses confusions, il devrait progressivement disparaître au profit du logo Triman.

LE RUBAN DE MÖBIUS

Symbole universel du recyclage depuis 1970, il signifie que **votre emballage est recyclable.**



Pour autant recyclable ou valorisable ne veut pas dire que l'emballage est accepté dans le système de tri de votre collectivité. C'est pourquoi, il est essentiel de vous renseigner sur vos consignes de tri (Abécédaire des déchets des pages précédentes).

Toutefois : quand le sigle affiche un pourcentage en son centre, **il indique alors la quantité de matières recyclées utilisées pour fabriquer votre produit.**



TRIMAN

Ce logo est obligatoire **sur tous les produits de consommation soumis à une consigne de tri**, tels que les textiles, les meubles ou encore les emballages ménagers (excepté les emballages en verre).



LES CONSIGNES INFO-TRI

Qu'il s'agisse de barquettes plastiques à jeter ou de packagings en carton à trier et recycler, les consignes info-tri sont complémentaires des sigles Point Vert et Triman. Explicites, **elles vous simplifient la vie en vous précisant la destination de vos déchets, et vous encouragent à trier mieux et plus.** Mis en place par Citeo en 2012, elles sont désormais apposées sur plus de 20 milliards d'emballages.



Pour autant valorisable ne veut pas dire que l'emballage est accepté dans le système de tri de votre collectivité. C'est pourquoi, il est essentiel de vous renseigner sur vos consignes de tri (Abécédaire des déchets des pages précédentes).

TIDY MAN

Si ce petit pictogramme ne vous donne aucune information sur le caractère recyclable ou non de votre emballage, il a pourtant le mérite d'être clair. **Sa mission ? Tout simplement vous inciter à jeter votre emballage dans une poubelle, et pas sur la voie publique.**



LA POUBELLE BARRÉE

Attention : ce pictogramme ne veut pas dire que votre produit usagé ne doit pas être jeté, mais signifie qu'il ne peut pas l'être dans une poubelle ordinaire (sac ou bac à ordures ménagères).



On le trouve ainsi sur certains types de déchets, comme les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), qui doivent être acheminés vers un point de collecte spécifique (distributeurs, déchèteries), ou collectés par un organisme qui s'assurera de leur traitement ultérieur.

LES LOGOS ALU, VERRE, ACIER

Un logo affichant une bouteille entourée de deux flèches vous indique tout simplement que **l'emballage est valorisable**, et doit donc, à ce titre, être jeté dans un conteneur spécifique.



LES LOGOS PETE, PEHD, PP, ETC

Ces trois flèches indiquent que le plastique utilisé pour fabriquer l'emballage est recyclable.



Les abréviations précisent de quel type de plastique il s'agit, et sont graduées de 1 à 7 pour représenter les différentes familles de matériaux.

Mais notez toutefois que certains plastiques comme le PET (plastique transparent -bouteilles d'eau) ou le PEHD (plastique opaque -bouteilles de lait) sont parfaitement valorisables et valorisés dans notre territoire contrairement aux autres familles de matériaux.

LES LOGOS PEFC, FSC

Il s'agit là de certifications environnementales (qui portent les noms des organismes chargés de les délivrer) **indiquant que le papier, le carton ou les produits en bois sur lesquels on les trouve sont fabriqués par des sociétés veillant à la gestion durable des forêts.**



LE LOGO PAPIERS

Comme le Point Vert, ce sigle destiné aux produits en papier (presse, annuaires, prospectus, tracts etc.) **vous indique que leurs fabricants ont versé une contribution à un éco-organisme.** Et il s'agit encore une fois de Citeo, né en 2017 de la fusion entre Eco-Emballages et EcoFolio, une structure chargée de faire le lien entre tous les acteurs de la filière papier en France.



Vous voilà prêt à mieux analyser avant votre acte d'achat mais également à comprendre les gestes de tri à adopter !

POINT SUR LES ERREURS DE TRI...

LES EMBALLAGES À RECYCLER



- Les bouteilles et flaconnages en plastique
- Les cartons
- Les briques alimentaires
- Les emballages métalliques



LES CARTONS : le carton et le papier sont issus de la même fibre. Pourtant, chacun est recyclé différemment. Alors mettez vos cartons dans le sac jaune afin qu'ils soient recyclés.

⚠ Les cartons mal pliés ou déchirés :

Videz, pliez bien vos cartons dans le sac jaune mais ne les déchirez pas ! Trop petits, ils sont plus difficiles à capter sur la chaîne de tri.

⚠ Si vous présentez des cartons trop grands pour rentrer dans le sac jaune, seuls ceux qui seront vidés, aplatis et bien pliés (**65x90cm maximum**) seront collectés en porte à porte. Les plus grands ou les grandes quantités, doivent eux être apportés en déchèterie.



⚠ Bien vider impérativement les emballages mais sans les rincer :

Ne rincez pas les emballages (type bouteilles ou conserves), mais pensez à bien les vider, afin que leur contenu ne se déverse pas sur le tapis de tri et tout en protégeant les agents des souillures et odeurs.



LES PAPIERS



- Journaux, magazines, publicités, catalogues
- Cahiers et livres
- Papiers d'écriture
- Toutes les enveloppes



Trop de papiers se retrouvent dans les sacs jaunes alors que la chaîne de tri ne peut pas les trier dans ces conditions. Pensez donc à mettre tous vos papiers de côté pour les apporter au conteneur dédié.

LE VERRE



- Bouteilles
- Pots et bocaux



Nous trouvons malheureusement du verre brisé dans les sacs jaunes et dans les bacs gris. Le verre déposé dans le sac est d'abord malmené par la presse du camion, ensuite par le déchargement sur le site du centre de tri, puis par l'ouvreur de sacs. Afin de conserver la sécurité des agents de tri et de garantir le recyclage du verre, mettez vos emballages en verre de côté pour les apporter au conteneur dédié.

LES T.L.C (Textile-Linge-Chaussures)



- Textile - Linge - Chaussures - Petites maroquinerie



De nombreuses bornes à textiles sont à votre disposition sur le territoire donc préparez vos **sacs (30L maximum)** et déposez-les dans les bornes !

LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES



- Les déchets résiduels et les emballages non acceptés dans le sac jaune



De nombreuses erreurs sont constatées sur la chaîne de tri. **Quelles soient involontaires ou non, elles coûtent très cher !** Sans parler que du coût, il faut également penser à tous les agents qui vont parfois être confrontés à des déchets pouvant être traumatisants sur la chaîne de tri (couches sales, seringues, reste de repas, animaux morts,...).

... QUI NOUS COÛTENT CHER, À NOUS, USAGERS.

! Les bouchons à laisser sur les bouteilles et briques alimentaires :

Sauf si vous récupérez les bouchons pour une association, n'oubliez pas de bien les laisser vissés sur vos bouteilles en plastique. Ils pourront alors être recyclés.



! Les déchets imbriqués :

N'imbriguez pas les emballages de matières différentes les uns dans les autres. La cadence du tapis de tri ne permet pas de prendre le temps de les dissocier.



Si l'on trie dans le sac jaune

Cela coûte
158€ HT
par tonne
et les emballages
sont **valorisés**



Si l'on jette dans le bac gris

Cela coûte
251€ HT par tonne
et les emballages ne sont
pas valorisés
soit plus de **1,5 X** le coût du bon tri



Si l'on trie bien dans le conteneur à papiers

Cela coûte
72,4€ HT
par tonne
et les papiers
sont **valorisés**



Si l'on jette dans le bac gris

Cela coûte
251€ HT
par tonne
et les papiers ne
sont **pas valorisés**
soit plus de **3 X**
le coût du bon tri



Si l'on trie mal dans le sac jaune

Cela coûte
409€ HT
par tonne
et les papiers ne
sont **pas valorisés**
soit plus de **5 X**
le coût du bon tri



Si l'on trie bien dans le conteneur à verre

Cela coûte
13€ HT
par tonne
et le verre
est **valorisé**



Si l'on jette dans le bac gris

Cela coûte
251€ HT
par tonne
et le verre n'est
pas valorisé
soit près de **19 X**
le coût du bon tri



Si l'on trie mal dans le sac jaune

Cela coûte
409€ HT
par tonne
et le verre n'est
pas valorisé
soit plus de **21 X**
le coût du bon tri



Si l'on trie bien dans la borne à vêtements

Cela
ne coûte rien
et les vêtements
sont **valorisés**



Si l'on jette dans le bac gris

Cela coûte
251€ HT
par tonne
et les vêtements ne
sont **pas valorisés**
soit **251 X**
le coût du bon tri



Si l'on trie mal dans le sac jaune

Cela coûte
409€ HT
par tonne
et les vêtements ne
sont **pas valorisés**
soit **409 X**
le coût du bon tri



Si l'on jette dans le bac gris

Cela coûte
251€ HT
par tonne



Si l'on trie mal dans le sac jaune

Cela coûte
409€ HT
par tonne
soit plus de **1,5 X**
le coût du bon tri





À TOI DE JOUER!



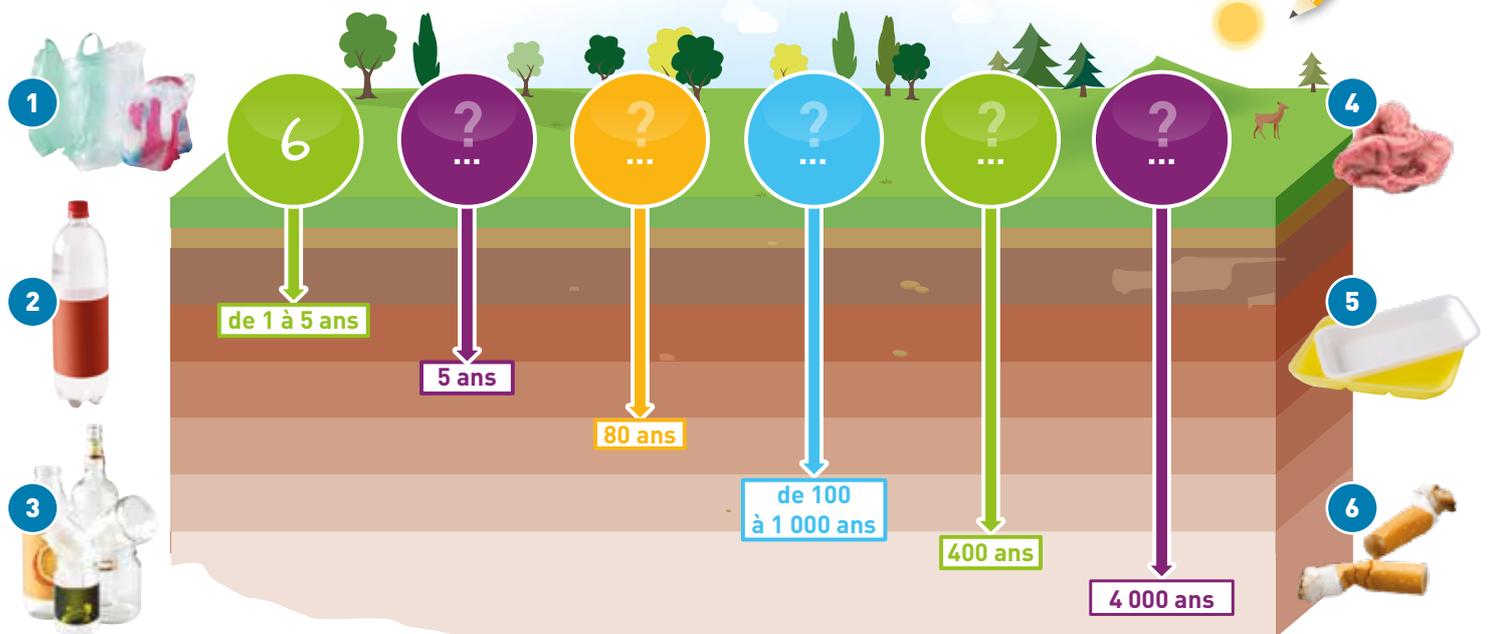
Inscris le numéro du bon contenant où déposer le déchet :

1 2 3 4 5

- 1 Bouteille d'eau
- 1 Cahier
- Des fleurs fanées
- 1 Pot de crème fraîche
- 1 Barquette en polystyrène
- 1 Filtre à café
- 1 Livre
- 1 Boîte de conserve
- 1 Pot de yaourt
- 1 Pot en verre

Réponses : Bouteille d'eau - sac jaune - Cahier - sac jaune - Des fleurs fanées : composteur - Pot de crème fraîche : bac gris - Barquette en polystyrène : bac gris - Filtre à café : composteur - Livre - Livre : bac gris - Boîte de conserve : bac gris - Pot de yaourt : bac gris - Pot en verre : caisse verte

Dans chaque bulle indique le numéro du déchet qui correspond à une durée de dégradation dans la nature. Pour t'aider le mégot de cigarette met 1 à 5 ans pour se dégrader dans la nature.



Réponses : Sac plastique : 400 ans - Bouteille en plastique : de 100 à 1 000 ans - Verre : 80 ans - Chewing-gum : 5 ans - Polystyrène : 80 ans



JOURNAL DU SMICTOM n°55

Journal d'information trimestriel



- **Édition** : SMICTOM du Chinois (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) 24, place Jeanne d'Arc - 37500 Chinon - Tél 02 47 93 22 05 - smictomduchinois@smictom.com
- **Directeur de la publication** : Philippe MASSARD, Président du SMICTOM du Chinois
- **Rédactrice en chef** : Aurélie CADEAU
- **Conception et réalisation** : © JTS conseils - 02 47 41 05 55 - www.jtsconseils.com
- **Photogravure et Impression** : Les Presses de Touraine - 02 47 66 64 10.

Imprimé sur du papier 100% recyclé. Le support est imprimé dans un atelier certifié

www.smictom.com



Rejoignez-nous sur Facebook!

0 800 196 595 Service & appel gratuits